



HAL
open science

Les monuments de la nation littéraire

Mathilde Labbé

► **To cite this version:**

Mathilde Labbé. Les monuments de la nation littéraire. Questions de communication. Série actes, 2021, Narrations auctoriales dans l'espace public, 41, pp.85-102. halshs-03620465

HAL Id: halshs-03620465

<https://shs.hal.science/halshs-03620465>

Submitted on 4 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

> MISES EN SCÈNE DE L'AUTEUR ET TERRITOIRES

MATHILDE LABBÉ
L'AMO, L'Antique, le Moderne
Université de Nantes
F-44000
mathilde.labbe@univ-nantes.fr

LES MONUMENTS DE LA NATION LITTÉRAIRE (1870-2000) LA LITTÉRATURE MISE EN SCÈNE DANS L'ESPACE PUBLIC

Résumé. — Cette étude repose sur l'analyse d'un corpus de monuments consacrés à des écrivains dans l'espace public, de l'époque de la « statuomanie » repérée par Maurice Agulhon au renouvellement de la commande publique engagé par Jack Lang au début des années 1980. Son objectif consiste à mettre en évidence la manière dont le discours sur les écrivains se confronte, se mêle à, voire tend à se confondre avec un discours sur les territoires à mesure que la figure auctoriale est identifiée comme un biais possible de valorisation des lieux. Il s'agit également de montrer comment s'organisent, dans l'économie de la figure auctoriale exposée dans l'espace public, les tendances à l'autonomie et à l'hétéronomie de la littérature au regard du champ politique. Enfin, l'enjeu est aussi de montrer comment l'hommage à l'écrivain dans l'espace public s'est transformé, de la représentation (didactique) à l'évocation (esthétique). L'évolution formelle de ces implantations territoriales de la littérature n'est pas seulement l'effet d'une transformation des représentations plastiques, mais plus profondément le signe d'une modification des rapports entre champ littéraire et champ politique

Mots clés. — ancrage territorial, cérémonie publique, commémoration, inauguration, monuments littéraires, réception des œuvres, sociétés savantes

La commémoration des écrivains est un rite constitutif de la culture républicaine, en France comme dans de nombreux autres pays¹, qui se distingue du culte des grands hommes dans son ensemble par sa capacité à offrir une représentation transcendante de la nation dépassant les clivages par une unanimité *esthétique*, c'est-à-dire à déplacer l'enjeu politique de la commémoration des grands hommes sur un terrain supposé moins conflictuel. Cette célébration s'est concrétisée dès le XIX^e siècle par une profusion de monuments littéraires² qui jalonnent le territoire comme autant de marques d'une culture nationale en construction. L'histoire de ces monuments a été abordée jusqu'à présent du point de vue de leur insertion dans la culture de la gloire au XIX^e siècle (Garval, 2004) ou du point de vue de leur rôle dans le culte des grands hommes (Agulhon, 1998 ; Lalouette, 2018), mais il restait à étudier de manière systématique la manière dont ils articulent et modifient en toute réciprocity l'image de l'écrivain et l'image des territoires. Dans la continuité des travaux menés sur le patrimoine au sein de l'Observatoire du milieu littéraire (Obslit), cette étude interroge les manifestations du patrimoine littéraire dans le paysage urbain. Elle s'appuie sur un corpus de monuments recensés *via* la base de données « Monuments littéraires »³. Elle vise ainsi à mettre en évidence la manière dont le discours sur les écrivains se confronte, se mêle à, voire tend à se confondre avec un discours sur les territoires à mesure que la figure auctoriale est identifiée comme un biais possible de valorisation des lieux. Il s'agit aussi de montrer comment s'organisent, dans l'économie de la figure auctoriale exposée dans l'espace public, les tendances à l'autonomie et à l'hétéronomie de la littérature au regard du champ politique. En effet, les monuments littéraires sont érigés à l'issue d'un processus collectif déterminant leur nature, leur emplacement et leur opportunité par rapport au reste de l'environnement urbain visé. Le rôle qui leur est conféré dans l'espace public ne peut être ainsi pleinement apprécié qu'en combinant analyse scénographique ou épigraphique et étude des archives de l'inauguration, celle-ci permettant une explicitation du geste commémoratif, le développement d'une narration auctoriale *ad hoc* et le renforcement ou la création du lien entre l'écrivain et le territoire.

1 Le récent ouvrage d'A.-M. Thiesse (2019) montre avec limpidité la manière dont les célébrations d'écrivains nationaux partout dans le monde partagent des traits communs et combien le cas de la France gagne à être comparé à d'autres.

2 Ils sont presque aussi nombreux que les monuments consacrés à des personnalités politiques selon l'enquête de J. Lalouette (2018).

3 Cette base de données, accessible à partir d'octobre 2020 (accès : www.monumentslitteraires.com), recense les monuments littéraires présents dans l'espace public sur le territoire français (inscriptions, plaques commémoratives, statues, maisons et musées consacrés à des écrivains et écrivains sont concernés). Elle a pour objectif de donner accès aux ressources historiques permettant de comprendre les raisons de ces commémorations et, quand c'est possible, aux textes évoqués.



Illustration 1 : Inauguration du monument à Banville au jardin du Luxembourg, *Le Monde illustré*, 3 décembre 1892, Gallica/BNF.

Nombreux sont les monuments – statues, plaques commémoratives, maisons muséifiées – consacrés aux écrivains en France, de la Révolution, début du culte des grands hommes, à nos jours. Je m'attache plus particulièrement ici à des monuments érigés entre l'époque de la « statuomanie » fin XIX^e siècle repérée par Maurice Agulhon et la relance de la commande publique de monuments correspondant au premier mandat de Jack Lang au ministère de la Culture (1981-1986). En procédant de manière chronologique, je souhaite montrer que le passage de la représentation (didactique) à l'évocation (esthétique) dans l'hommage public aux écrivains n'est pas seulement l'effet d'une évolution globale des représentations plastiques, mais le signe d'une modification profonde des rapports entre narrations auctoriales et valorisation des territoires.

1870-1920 : la littérature mise au pas

Les années et décennies qui suivent la défaite française dans la guerre franco-prussienne en 1870 sont marquées par le souvenir de l'invasion allemande, bien sensible, certes, dans la fiction, mais aussi dans le regard que porte la société sur la littérature elle-même. Il en résulte de multiples tentatives de mise au pas de la littérature dans le cadre d'une critique du romantisme comme affaiblissement moral. Par conséquent, les cérémonies commémoratives inaugurant des monuments littéraires à cette époque célèbrent les œuvres et les auteurs dans une perspective utilitariste et patriotique.

Narration auctoriale et engagement patriotique

On note ainsi la persistance d'un culte des héros nationaux, de la défaite de Sedan à la veille de la Première Guerre mondiale : les discours d'inauguration sont placés sous le signe du patriotisme, qui oriente également le choix des écrivains représentés. La littérature est d'abord célébrée selon une conception hétéronome de l'écriture et de la lecture, en tant qu'instrument d'un combat idéologique et moral. Cette conception de la littérature est souvent portée par des orateurs appartenant aux écrivains que Gisèle Sapiro appelle les « notables » (Sapiro, 2006 : 122 sq.), et qui se reconnaissent d'ordinaire dans un discours critique dépolitisé et non militant. De fait, en cette période marquée par le souvenir de Sedan, le patriotisme ne constitue pas un élément de discours clivant.

Cette conception de la littérature qui fait de l'écriture un moyen d'action politique récupère en priorité le XIX^e siècle, à travers le souvenir de François-René de Chateaubriand et celui d'Alphonse de Lamartine. Les hommages rendus à Victor Hugo, par comparaison, semblent faire plus de place à la dimension lyrique de l'œuvre qu'à la littérature de combat. F.-R. de Chateaubriand et A. de Lamartine sont ainsi célébrés comme acteurs de l'histoire nationale : la « plume » de l'un « valut une armée » (Noailles, 1875⁴), et l'autre est présenté comme un héros à qui la mort épargna de voir l'invasion allemande (Deschanel, 1913) – au cours des deux inaugurations est évoquée la menace, ancienne et présente, des « pas de l'étranger » faisant trembler le sol où reposent les morts.

La faveur est ensuite donnée à ceux qui ont fourni au répertoire national une œuvre à la gloire de la patrie. La recherche d'un canon littéraire de combat est ainsi la motivation principale de l'hommage à Henri de Bornier, prédécesseur d'Edmond Rostand à l'Académie française, qui, en 1912, se voit honorer dans sa ville natale par une statue à la gloire de son unique succès, *La Fille de Roland*. Dans le discours d'inauguration prononcé par Jules Claretie⁵, H. de Bornier est pour ainsi dire fait chevalier : « écrivain sans peur et sans reproche » (Claretie, 1912), il est comparé à la fois à Bayard et à Roland. Cependant, le temps fort de l'éloge de J. Claretie est une citation de V. Hugo évoquant Casimir Delavigne : « Et je me rappelle, en songeant au noble et puissant auteur de cette *Fille de Roland* qui fut comme un coup de clairon sonnait la diane dans l'ombre des années funestes, ce que le grand poète Hugo disait en parlant de l'auteur des

4 La plupart des discours cités dans cet article proviennent d'un corpus conservé par l'Académie française (les discours sont systématiquement imprimés et recueillis depuis le XVIII^e siècle), constitué d'allocutions prononcées entre la création de l'institution et la période actuelle (1635-2020). Plus de 3 000 discours académiques ont ainsi été mis en ligne, dont 172 d'inauguration. Accès : www.academie-francaise.fr. Les citations présentées dans cet article sont issues de la version mise en ligne, qui ne comporte pas de pagination. La bibliographie finale indique l'URL de chacun des discours cités.

5 L'ouvrage d'A.-M. Thiesse (2019) montre avec limpidité la manière dont les célébrations d'écrivains nationaux partout dans le monde partagent des traits communs et combien le cas de la France gagne à être comparé à d'autres.

Messéniennes à l'Académie française : – Heureux le poète qui a consolé sa patrie ! Béni soit le fils qui a consolé sa mère ! » (*ibid.*). L'éloge patriotique, parfois malaisé, tourne régulièrement à vide et se réécrit, plutôt qu'il ne s'invente. C'est d'ailleurs également à V. Hugo que Raymond Poincaré emprunte l'idée d'une œuvre parvenue à « refaire l'âme républicaine » (Hugo, 1869) pour son discours d'inauguration du monument Sardou de 1924 (Poincaré, 1924). *La Franciade* inachevée vaut à Pierre de Ronsard un hommage au sein duquel il est présenté comme un poète habité par la « fibre patriotique » (Barbier, 1872), refusant de s'enfermer dans la contemplation, et dont le statut de courtisan est racheté par les vers « touchants » qu'il a consacrés à sa province ravagée. L'allégorie historique est explicitée dans la dernière partie du discours, qui vise à mobiliser les auditeurs en faveur d'une renaissance nationale.

En dehors de la recherche d'épopées nationales, la pression de l'actualité politique donne parfois lieu à de brutales ruptures de ton et, pour reprendre la métaphore camusienne, à quelques *embarquements* après-coup. L'exaltation patriotique s'invite ainsi dans des éloges d'ordinaire dominés par des considérations esthétiques : alors que J. Claretie célèbre en Alfred de Musset le poète de l'amour et du rêve, François Coppée, à l'occasion de la même inauguration, fait l'éloge du poète de « l'Espoir en Dieu », un poète « bien de notre race, de la vieille France des aïeux, croyante et guerrière ! » (1906). Cherchant dans le canon littéraire des images du revanchisme contemporain, certains éloges forgent des figures d'écrivains combattants parfois au-delà de ce que peuvent soutenir les textes.

Exemplarité morale et consolation

Plus courantes et plus attendues, les lectures moralisantes contribuent également à la mise au pas de la littérature, bien qu'en favorisant un répertoire plus ancien. À l'heure de l'instruction obligatoire, instaurée en France en 1882, la littérature reste sous la surveillance étroite d'une critique qui confère une grande responsabilité à l'écrivain et peu d'autonomie au lecteur (Sapiro, 2011) et qui traque les « mauvais maîtres » (Carrère, 1922) ou les « mauvais enchanteurs » (Maurras, 1895 : ix). La littérature est vue au prisme du culte de l'énergie nationale et les écrivains sont célébrés pour la moralité de leur enseignement, pour leur exemplarité personnelle, ou pour leur capacité à insuffler à la communauté nationale une nouvelle vigueur. Le XVII^e siècle est à l'honneur dans l'exaltation de ce « catéchisme laïc » (Sully Prudhomme, 1891), selon les termes de Sully Prudhomme dans son éloge de Jean de La Fontaine. À Pierre Corneille est prêté un rôle de « conseiller de l'honneur » dans les « grandes journées », les « grandes décisions », les « grandes fièvres » et les « grands devoirs » (Claretie, 1906). L'un et l'autre sont vus comme des bienfaiteurs de la nation pour leur rôle auprès des « enfants du sol gaulois » (Sully Prudhomme, 1891) et des « têtes blondes » (Claretie, 1906). J. Claretie reprend d'ailleurs cette figure de bon maître, idéal commode et stéréotypé, dans nombre des éloges qu'il est conduit à prononcer.

Lorsque les textes semblent se prêter plus difficilement à la lecture moralisante, c'est la personnalité des écrivains qui est érigée en modèle. Les gloires les plus récentes sont ainsi susceptibles d'être célébrées selon cette perspective hétéronome. Marcelin Desbordes-Valmore, Ernest Renan ou Victor de Laprade sont portés aux nues pour exemplarité personnelle par des académiciens de tous bords. Anatole France, reprenant Sainte-Beuve, fait de M. Desbordes-Valmore « l'âme féminine la plus pleine de courage, de tendresse et de miséricorde » (1925 : f°19) et présente E. Renan en un Christ de la science, dont il loue la « simplicité parfaite » (1903). F. Coppée, pour sa part, se charge de l'éloge de V. de Laprade comme « homme de tradition et de fidélité » (1888).

Selon une conception un peu moins directe de l'influence de la littérature, les écrivains sont également loués pour leur capacité à inspirer un sentiment optimiste, conquérant ou communautaire susceptible de soutenir un effort national. C'est ainsi qu'Alexandre Dumas apparaît, en 1884, comme un « bon enchanteur » (Kaempfen, 1884 : 4), et que Jules Verne est présenté comme un « professeur d'énergie » (Claretie, 1909a⁶), donnant le goût des voyages nécessaires à la colonisation (Boutet, 1909). Cette capacité de la fiction à moraliser par l'enchantement prend souvent, après la défaite, le nom de *consolation*. Au contraire d'une littérature qui amuse, la littérature qui console est capable de soigner. J. Claretie fait de cette notion empruntée à V. Hugo un *topos*. A. Dumas (Claretie, 1884 : 13), Jean-François Regnard (*id.*, 1909b), J. Verne (*id.*, 1909a :id.345), H. de Bornier et Guillaume Étienne (*id.*, 1913) sont célébrés pour leur capacité à panser les plaies morales. Ce n'est cependant pas la consolation individuelle qui est ici visée, mais la consolation collective par une mise en scène de la communauté nationale victorieuse.

Il faut distinguer cette recherche de l'exemplarité, qui suppose une influence de la littérature sur l'état moral du lecteur, de la capacité de la littérature à représenter un idéal national, ou à émouvoir. Dans ces deux derniers cas, c'est la maîtrise de l'instrument littéraire qui est mise en avant. Tout au moins son effet est-il pensé de manière moins mécanique.

Une incarnation de la nation ?

Si la littérature est susceptible d'être *mobilisée* en cette période, elle est aussi valorisée comme mode de conservation d'un esprit national que l'écrivain serait parvenu à saisir. Ici les rôles conférés à la littérature et à l'écrivain reprennent

⁶ Voir J. Claretie (1909a). Le critique y évoque la « leçon d'énergie » (p. 341) qui se dégage à lecture de l'œuvre et fait des personnages de J. Verne des « professeurs d'énergie » (p. 347). L'expression se trouve aussi dans *Le Petit Journal* (Boutet, 1909 : 1). Pour une analyse des commémorations de J. Verne en ce sens, voir Labbé (2019).

volontiers des tropes tirés de la liturgie catholique : filiation – l'écrivain est peint sous les traits du fils de la France – et incarnation – les grands hommes « ont l'âme du pays » (Richepin, 1884 : 28). Ainsi, « malgré ses importations grecques et latines, et ses imitations de l'italien », P. de Ronsard serait un écrivain « profondément gaulois » (Barbier, 1872), tandis que J. de La Fontaine incarnerait le « génie de la nation même » (Sully Prudhomme, 1891).

Cette incarnation tient entre autres à la capacité de l'écrivain à perfectionner l'outil linguistique qu'il a reçu en naissant sur le sol national : P. de Ronsard est ainsi décrit comme un « maître verrier tirant des éléments du langage en fusion une foule de vases aux formes harmonieuses » (Barbier, 1872) et Sully Prudhomme comme celui qui a « étendu le champ de la poésie française » (Aicard, 1914). On trouve encore ce type d'éloges sous la plume d'académiciens de l'entre-deux guerres : pour André Chaumeix, Jean-Louis Guez de Balzac est le « fondateur de la prose classique de notre pays » et, à ce titre, « appartient à l'histoire de l'esprit national ». « Il s'est mis au service de la langue française » et peut être considéré comme « un héros de "l'Empire des mots" » qui, « du fond de sa Province, [...] a gouverné son temps par la seule excellence de son art » (1831). L'argument de la représentativité paraît cependant faible et se trouve parfois mobilisé faute de mieux, dans le cadre d'un éloge en demi-teinte. Celui de Jean-François Marmontel par Gaston Boissier fait la différence entre les écrivains qui se sont distingués et ceux qui sont, comme le commémoré, « le miroir fidèle d'une époque » à défaut de compter « parmi les trois ou quatre grands écrivains dont la figure se détache et ressort dans la brume d'un siècle évanoui » (1899). Émile Faguet, de même, fait d'André Theuriet un éloge sous le signe de la modération (1913).

Du poète français par excellence à la médiocrité heureuse d'un style qui représenterait un esprit national de tempérance, les contours de cette fonction de symbolisation peuvent sembler flous, mais son emploi, fréquent, indique que le rôle le plus consensuel de la littérature se joue en dehors des frontières du pays, sur une scène idéale, supposée internationale, dans un cadre très éloigné des débats esthétiques et politiques réels sur ce que la littérature fait à ses lecteurs. Cette conception essentialiste de la littérature comme conservatoire d'une identité nationale, celle qui a cours dans les élections académiques également, en reste à une valorisation hétéronome des œuvres.

Narration auctoriale et plaisir de lire

Rares sont les discours d'inauguration qui justifient l'entrée de l'écrivain dans le canon national par une représentation de la littérature comme pratique autonome. Pourtant, malgré la force de la conception utilitariste, la volonté apparaît parfois dans ces éloges de rendre hommage à l'auteur pour sa capacité à émouvoir. Cette relative autonomie se dit à travers la place donnée au plaisir de la lecture, même si celui-ci est généralement réservé à une littérature jugée

inoffensive et destinée au jeune âge. L'amusement peut alors sembler un but honorable, et parfois combinable à la revendication identitaire : Jules Lemaître se félicite ainsi que la comtesse de Ségur, « fille de l'homme qui affama nos soldats de 1812 », soit « l'amuseuse charmante de leurs petits-fils et de leurs petits-neveux, et qu'elle les nourri[sse], à travers ses contes, de ce qui fut l'esprit, la raison et la douceur de France » (1910 : 206).



Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Illustration 2 : Agence Rol, Bernardin de Saint-Pierre [monument inauguré au jardin des Plantes à Paris, le 17 octobre 1907], Gallica/BNF.

L'éloge de Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, en 1907, présente son roman *Paul et Virginie* (1789) comme « le plus touchant bréviaire de la jeunesse, de l'amour et du malheur », et vante sa capacité à « arracher des larmes » à tous et toutes « depuis la reine Marie-Antoinette jusqu'aux filles du peuple » (Vogüé, 1907). Le plaisir de la lecture, même affranchi d'une visée morale, devient outil d'unité politique. C'est encore le plaisir de lire qui est invoqué pour justifier la souscription publique en faveur d'un hommage à J. Verne, en 1906. Les lycéens de Nantes adressent ainsi à leurs camarades de toute la France un appel aux dons, arguant qu'« il est juste que ceux qui ont le plus aimé et admiré un homme lui rendent autant qu'ils ont reçu de lui » (Lycéens de Nantes, 1905 : 168). Si elle ne constitue pas un argument suffisant, la mention du plaisir désintéressé du texte est remarquable dans ce cadre dominé par des hommages politiquement beaucoup plus marqués.

1920-1958 : une utilité singulière de l'écrivain

L'impact de la défaite de Sedan et du revanchisme fin de siècle sur les rapports entre champ littéraire et champ politique tend à s'atténuer après 1918 et laisse place, dans l'entre-deux-guerres, à l'élaboration d'une relation moins prédatrice, signe d'un nouveau regard sur ceux que l'on appelle depuis Émile Zola les « intellectuels ». Une place plus grande est faite au travail littéraire envisagé pour lui-même, à l'excellence de l'écrivain dans son art, même si cette utilité singulière en reste parfois à la fonction ornementale. Dans la conception des monuments, on note la persistance de représentations majoritairement réalistes, mais le modèle de l'écrivain en majesté accompagné d'une ou plusieurs muses et des symboles de la gloire laisse place à des monuments plus sobres, stèles, médaillons ou statues plus stylisés, dans lesquels la figure auctoriale se fait elle-même allégorie. Le *Balzac* (1898) d'Auguste Rodin, à cette époque, est devenu une représentation tout à fait acceptable, alors qu'il faisait scandale au temps de sa création.

Un héroïsme de la beauté

L'idéal des belles lettres refait surface dans la première moitié du xx^e siècle sous la forme d'un héroïsme de la beauté. Après René Bazin, qui célèbre Honoré d'Urfé pour le « service » rendu au pays par son influence sur le goût des arts (1908), Jean Richepin ou Paul Valéry illustrent particulièrement bien cette idée d'un service rendu à la nation dans le domaine esthétique par leurs éloges respectifs de José-Maria de Heredia et Émile Verhaeren. Pour J. Richepin, les poètes sont « utiles » au sens où « ils sont [...] l'âme même d'une bonne République » parce qu'ils y entretiennent le culte et le fanatisme de la beauté » (1925). Dans son discours d'inauguration de la statue d'É. Verhaeren à Paris, P. Valéry fait d'abord l'éloge du poète pur, avant de s'attacher au rôle fédérateur joué par ce pacifiste en exil durant l'occupation de la Belgique et à la manière dont l'histoire a fait de « l'homme superflu » un « homme nécessaire » :

« La guerre éclate ; et voici que les événements formidables viennent grandir encore le grand poète, et lui conférer le suprême honneur, — ou, plus exactement, l'investir de la suprême fonction que puisse exercer un poète.

Dans le cours ordinaire des choses, un poète, même illustre, n'est qu'un ornement de sa nation. [...]

Mais il est arrivé quelquefois qu'un peuple accablé par l'infortune, atteint dans ses foyers, privé de son indépendance, et sentant l'extrême danger de perdre son être national, découvre dans le poète, dans *l'homme superflu* qui naguère a chanté ses coutumes et ses traditions, qui a exalté et représenté, illustré et immortalisé son pays, *l'homme nécessaire*, l'homme dont l'œuvre lui sera le symbole de son existence et la messagère de ses espoirs. [...]

C'est une carrière magnifique et en quelque sorte *totale*, que celle de cet homme à qui la souffrance, l'énergie, la puissance lyrique, l'amour profond des hommes ont un jour valu, à lui le plus humain, d'être un héros de sa nation, et dont la gloire de créer connut enfin la gloire de servir » (Valéry, 1927).

Le culte de l'écrivain comme grand homme perdure dans ces lignes, mais l'héroïsme de celui-ci n'est ni celui du poète épique, ni celui de l'écrivain nationaliste : P. Valéry envisage un héroïsme proprement littéraire de celui « qui possède enfin le domaine de sa liberté propre et son royaume essentiel » (*ibid.*) et qui devient, par l'excellence de son œuvre, héraut de tout un peuple.

Ancrage de la littérature et régionalisme

Durant cette période persiste également la valorisation d'une critique régionaliste héritée du XIX^e siècle. À l'inverse du phénomène de légitimation d'un écrivain par sa capacité à incarner l'esprit national, il s'agit ici d'une transformation de l'image de la petite patrie par l'œuvre du grand écrivain. Anatole Le Braz et Charles Le Goffic sont célébrés, au moment de l'inauguration de leurs monuments respectifs à Saint-Brieuc en 1932 et Lannion en 1935, comme les conservateurs d'un folklore, comme des écrivains locaux. L'un est loué pour avoir chanté sa « petite patrie en train de donner son sang à la grande » (Collas, 1932 : 357) ; de l'autre, on rappelle l'« amour de la petite patrie qui lui inspirait son culte de bon Français pour la grande » (Lecomte, 1935). La narration de l'exil parisien et du retour au pays natal joue un rôle de premier plan dans les éloges consacrés à ces écrivains ; les monuments sont d'ailleurs souvent commandés ou réclamés par des académies ou des cercles locaux – comme les Bleus de Bretagne, dans le cas de C. Le Goffic. Cette tendance des éloges académiques au régionalisme n'est ni neuve ni passagère et perdure durant la V^e République, malgré des tentatives sensibles pour renouveler l'hommage aux grands hommes et plus particulièrement aux écrivains. Dans son discours en l'honneur d'André Maurois, en 1969, Maurice Druon souligne ainsi l'attachement de l'écrivain au territoire – « André Maurois, pendant quarante années et plus, a honoré le Périgord ; le Périgord aujourd'hui et pour l'avenir, honore André Maurois. L'esprit est satisfait » (1869) – avant de faire l'inventaire de l'œuvre en filant une métaphore paysagère. Dans son éloge d'Henri Pourrat, à l'occasion de l'inauguration de sa statue à Ambert, Jean Guittou fait, de même, la part belle au régionalisme : « L'Académie sait trop que la France n'est pas un hexagone solitaire, mais une constellation d'étoiles. Elle souhaite que chaque province ait son chantre, son évocateur » (1975).

La revendication de ces écrivains par les marges, comme héros de la petite patrie, parfois ermites, s'appuie sur des figures d'exilés – V. Hugo à Guernesey, ou J.-L. Guez de Balzac se retirant de la cour de Louis XIV (Chaumeix, 1831) – et les narrations auctoriales correspondantes jouent un rôle tout particulier dans le développement du tourisme littéraire. Les figures de George Sand et de Thomas Hardy par exemple, identifiés dès le XIX^e siècle comme des écrivains régionalistes, ont ainsi contribué au développement de pratiques touristiques motivées par la littérature grâce à la multiplication de guides spécialisés (Williams, 2019). Inversement, certains monuments littéraires renvoient au paysage au sein duquel ils

sont placés par le choix d'une citation *ad hoc*. C'est le cas du monument consacré à Anna de Noailles placé face au lac Léman : « Étranger qui viendras, lorsque je serai morte, / contempler mon lac genevois, / laisse, que ma ferveur des à présent t'exhorte, / à bien aimer ce que je vois. » Un exemple moins monumental et moins situé de ce type d'usage de la littérature est visible près des serres d'Auteuil à Paris, dans un *Jardin des poètes*, créé en 1954, parsemé de plaques portant quelques vers sur la nature. Dans ces derniers cas, c'est le monument lui-même qui produit une narration auctoriale au profit d'un éloge du territoire.

1958-2000 : la possibilité d'une interprétation

Sans séparer trop abruptement deux moments de cette histoire des monuments littéraires qui n'a rien de clairement rythmé, il est possible de dégager une spécificité du second XX^e. S'il convient également de ne pas exagérer les effets de l'histoire littéraire et de l'histoire critique sur l'évolution de la présence des écrivains dans l'espace public, on pourrait caractériser ce troisième temps du rapport entre narrations auctoriales et mise en scène des territoires en relevant la place croissante prise par le texte dans les lieux de mémoire littéraire, et la dilution relative de l'ancrage local des écrivains – ce qui laisse la place à la possibilité d'une interprétation proprement littéraire des œuvres.

Biographies d'œuvres

Cette nouvelle autonomie de la représentation des auteurs par rapport au champ politique se dit d'abord à travers la reconnaissance d'une histoire des œuvres, moins vues comme des ressources dans lesquelles puiser l'éloge de la nation ou un récit exemplaire que comme l'aboutissement d'un processus créatif libre, lequel prend le pas, dans la narration auctoriale, sur la biographie de l'écrivain. Ainsi, l'histoire du pays et celle de l'homme laissent *une* place (et non *toute* la place) à une biographie de l'œuvre. On peut constater, à partir du tournant des années 1950, des recours fréquents à la mise en scène de l'écriture dans les discours inauguraux ; ainsi du récit de la maturation de *La Colline inspirée* dans un discours destiné à l'inauguration du monument Maurice Barrès à Charmes.

« C'était une idée chère à Barrès, et qui revenait souvent dans sa conversation qu'il ne faisait pas les choses, que les choses se faisaient en lui. Dans le travail mystérieux de création poétique qui s'accomplissait ainsi à son insu au plus profond de lui-même, les Baillard s'intégraient lentement à la colline, comme des peupliers, le petit bois de chênes qui la couronne, la table d'orientation, les dentellières de Vaudémont, les ruines du château. Mais ils ne cessaient pas pour cela de lui apparaître des individus vulgaires et baroques qui ne méritaient pas qu'on s'intéressât autrement à eux. Et si d'aventure je me hasardais à lui dire qu'à mon goût leur sombre destinée offrait un thème magnifique à son imagination, il semblait peu disposé à le croire bien que, tout au fond de lui-même, j'imagine qu'il commençait de le penser aussi » (Tharaud, 1952).

Cette perspective se distingue nettement de l'image que d'autres discours projetaient de M. Barrès lors de l'inauguration du monument de Sion-Vaudémont, événement national mobilisant tout le répertoire patriotique et un personnel politique très nombreux. À Charmes, M. Barrès est célébré comme écrivain et non seulement comme homme politique.



Illustration 3 : Agence de presse Meurisse, inauguration du monument Barrès à Sion-Vaudémont, 1928, Gallica/BNF.

Cette reconnaissance d'une histoire de l'œuvre s'accompagne de la reconnaissance d'une histoire littéraire indépendante de l'histoire nationale, et de sa représentation dans les monuments littéraires et les discours qui les accompagnent. Pour Jacques Chastenet, qui se charge de l'éloge de Louis Barthou au moment de l'inauguration de son monument (1971), tout comme pour Jules Romains dans son discours inaugurant le nouvel emplacement parisien du monument V. Hugo (1964), la place (marginale ou centrale) de l'écrivain dans l'histoire littéraire devient un passage obligé de la narration auctoriale, et il faut remarquer qu'elle ne se réduit pas à l'énumération d'une filiation, ou à la déclaration d'une absolue nouveauté. L. Barthou est présenté comme un homme de lettres touche-à-tout, collectionneur, historien et biographe ; sa contribution à l'histoire littéraire (par la biographie amoureuse de V. Hugo) est nettement située, sans exagération de son poids ni minimisation de sa pratique. Le discours de J. Romains sur V. Hugo reprend minutieusement l'histoire de la réception de son œuvre et s'engage dans des considérations proprement littéraires dont beaucoup d'éloges ont, avant lui, fait l'économie. Certains monuments commémoratifs portent dans

leur conception même cette volonté de rendre hommage au créateur pour sa création, sans mythification. C'est le cas par exemple du *Breton dixit, Actéon fecit* de Jean-Michel Alberola, en 1986⁷. Hommage au surréalisme et non à la personne d'André Breton, ce monument tente de rendre sensible le processus créatif et intègre des motifs de l'œuvre plutôt qu'il ne représente l'auteur. La commande de J. Lang mentionne clairement la nécessité d'un hommage au mouvement surréaliste, entendu comme reconnaissance d'une dette esthétique, et la volonté d'éviter un monument d'hommage à la personne d'A. Breton (Lang, 1985). Ce dernier monument appartient de fait à une série d'hommages commandés par J. Lang dans laquelle se dessine une préférence pour l'abstrait, pour l'œuvre, pour le texte, en même temps qu'un rejet de l'hommage à l'homme exemplaire pratiqué par la III^e République.

Monument interprétatif et anti-biographisme

Les deux dernières décennies du xx^e siècle sont ainsi marquées par un certain anti-biographisme, écho au dogme de la *mort de l'auteur*, et par une inversion du rapport entre le portrait et le texte dans la conception des monuments. C'est en ce sens que l'on peut parler de monuments interprétatifs, en écho également au tournant que l'on peut voir s'opérer dans la conception des maisons d'écrivains, que certains entendent transformer en lieux d'interprétation (Dekiss, 2009) par une mise à distance de la narration biographique. Les monuments commandés au sculpteur Ipousteguy, en particulier, rencontrent un accueil contrasté précisément parce qu'ils interprètent le texte, entrent dans l'œuvre et lui répondent plutôt qu'ils ne livrent un portrait de l'auteur. C'est le texte qui façonne la représentation et non l'homme ou, en l'espèce, la femme⁸.

D'autres modes de présence du texte se font jour dans les monuments conçus à la fin du xx^e siècle. Ainsi de la représentation des personnages de préférence à leur créateur : à Nantes, Michel Ardan (personnage de J. Verne dans *De la Terre à la Lune*, 1865) par Jacques Raoult, et le capitaine Nemo (personnage de J. Verne dans *Vingt mille lieues sous les mers*, 1869-1870) par Élisabeth Cibot, statues respectivement érigées en 1981 et 2005. On assiste également à une multiplication des inscriptions : l'hommage de Bertrand Lavier à Frédéric Dard, *Objet-Dard*⁹, tourne en dérision la pratique qui consistait à inscrire les œuvres majeures sur le piédestal d'une statue en magnifiant ce piédestal, qui comporte tous les titres

7 J.-M. Alberola, *Breton dixit Actéon fecit*, bronze, 450 × 100 cm, 1986, Marseille, musée d'Art contemporain.

8 Voir par exemple Ipousteguy, *L'Homme aux semelles devant*, bronze, 150 × 200 × 400 cm, 1985, Paris, musée de la Sculpture en plein air – hommage à A. Rimbaud ; Ipousteguy, *La Belle Cordière*, bronze, 350 cm, 1982, Lyon, place Louis-Pradel – hommage à L. Labé.

9 B. Lavier, *Objet-Dard*, gravure sur granit vert d'Afrique du Sud, peinture rose, 212 × 60 × 525 cm, 2003, Bourgoin-Jallieu, Parc de la médiathèque.

du romancier, et en supprimant tout simplement la statue. La monumentalisation des manuscrits et du livre est une autre de ces évolutions : trois états de *Nocturne* de Saint-John Perse sur de monumentales feuilles de bronze se dressent ainsi au détour d'une allée du Jardin des plantes de Paris¹⁰, tandis que François Mauriac se tient debout auprès d'un livre ouvert aussi grand que lui et percé d'une croix, sur la place Alphonse-Delville du 6^e arrondissement¹¹. D'une manière générale, les hommages aux écrivains se font plus abstraits et, lorsque la sculpture reste figurative, c'est l'attitude de l'écrivain qui marque la distance avec la statuaire de majesté : les portraits de V. Hugo regardant sa montre-gousset, par Ousmane Snow, et de Jean-Paul Sartre esquissant un pas, par Roseline Granet, n'étaient leur taille, pourraient presque se fondre dans la foule des passants¹².

Conclusion

Dominées par une forte hétéronomie jusque dans l'entre-deux-guerres, les cérémonies commémorant des écrivains évoluent, après la Seconde Guerre mondiale, tout comme les représentations publiques de ces derniers, vers une plus grande sensibilité au texte et à la spécificité de ces figures. Cette métamorphose de la figure de l'écrivain ne procède pas seulement d'une évolution de la représentation des grands hommes mais aussi d'une modification du rôle que peut jouer la littérature dans l'espace public aux yeux des artistes, des spectateurs et des institutions culturelles. Ainsi, c'est l'évolution de l'idée même de littérature qui est ici rendue sensible – et renforcée. Alors qu'à la fin du XIX^e siècle, l'écrivain apparaissait en majesté, juché sur la somme de ses œuvres inscrites dans la pierre, il prend à la fin du XX^e siècle la forme d'une silhouette parfois revêtue du costume de ses personnages, s'effaçant en somme derrière sa création dont le potentiel de fascination est bien plus fort que celui de sa personne.

Conséquemment, les narrations auctoriales, dans les discours commémoratifs, se doublent de narrations de la création, voire de dialogues plus étroits avec l'œuvre. Le rapport au territoire s'en trouve également transformé, dans la mesure où l'éloge traditionnel de l'appartenance de l'écrivain au terroir et/ou à la patrie devient moins déterminant que la capacité de l'œuvre à provoquer l'enthousiasme et à favoriser l'imagination. La mise en scène du grand écrivain pourrait sembler s'être affranchie de la mise en scène des territoires et de la mise en œuvre de la politique éducative.

10 P. Alexandre, *Hommage à Saint-John Perse*, bronze patiné, 270 × 30 × 126 cm, 1989, Paris, Jardin des plantes.

11 H. Kern, *Hommage à François Mauriac*, bronze patiné, 1988, Paris, place Alphonse-Delville.

12 O. Sow, *Victor Hugo*, bronze, 230 cm, 2002, Besançon, Esplanade des Droits-de-l'Homme ; R. Granet, *Hommage à Jean-Paul Sartre*, 1987, Paris, Bibliothèque nationale.

Ce serait oublier que le XXI^e siècle continue à produire et à honorer ses grands hommes au nom de la nation et du peuple par la commande publique et par des souscriptions locales ou plus vastes. La transformation de l'image de l'écrivain ne tient peut-être pas tant à une hypothétique autonomie de la littérature par rapport au champ politique qu'à une stratégie de (re)familiarisation du public avec les œuvres, à l'heure du paradigme de la démocratisation culturelle – puis du constat de ses limites.

Références

- Agulhon M., 1998, « Nouveaux propos sur les statues de "grands hommes" au XIX^e siècle », *Romantisme*, 100, pp. 11-16.
- Aicard J., 1914, « Inauguration du monument de Sully Prudhomme, à Lyon », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-de-sully-prudhomme-lyon.
- Barbier A., 1872, « Inauguration du monument élevé à la mémoire de Ronsard, à Vendôme », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-de-la-statue-de-ronsard-vendome.
- Bazin R., 1908, « Inauguration du monument élevé à la mémoire de Honoré d'Urfé, à Virieu-le-Grand », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-de-honore-durfe-virieu-le-grand.
- Boissier G., 1899, « Inauguration du monument de Marmontel, à Saint-Aubin-sur-Gaillon », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-de-marmontel-saint-aubin-sur-gaillon.
- Boutet F., 1909, « L'influence de Jules Verne », *Le Petit Journal*, 7 mai, p. 1.
- Carrère J., 1902, *Les Mauvais Maîtres. Rousseau. Chateaubriand. Balzac, Stendhal. George Sand. Musset. Baudelaire. Flaubert. Verlaine. Zola*, Paris, Plon-Nourrit, 1922.
- Chastenot J., 1971, « Discours prononcé lors de l'inauguration d'une effigie de Louis Barthou, à Pau », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/discours-prononce-lors-de-linauguration-dune-effigie-de-louis-barthou-pau.
- Chaumeix A., 1931, « Inauguration du monument élevé à la mémoire de Guez de Balzac, à Angoulême », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-de-guez-de-balzac-angouleme.
- Claretie J., 1884, « Discours de M. Jules Claretie », pp. 9-17, in : Leuven A. de, dir., *Le Monument de Alexandre Dumas, œuvre de Gustave Doré. Discours prononcés devant le monument le jour de l'inauguration, poésies récitées le même jour ; préface de M. Alexandre Dumas fils*, Paris, Jouaust.
- Claretie J., 1906, « Inauguration du monument élevé à Pierre Corneille, à Paris », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-pierre-corneille-paris-0.

- Claretie J., 1909a, « Discours d'inauguration du monument à Jules Verne, 9 mai 1909 », pp. 333-352, in : *Mémoires de l'Académie des sciences des lettres et des arts d'Amiens, année 1909*, Imprimerie Yvert et Tellier, 1910.
- Claretie J., 1909b, « Inauguration du monument élevé à la mémoire de Jean-François Regnard, à Dourdan », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-de-jean-francois-regnard-dourdan.
- Claretie J., 1912, « Inauguration du monument élevé à la mémoire de Bornier, à Lunel », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-de-henri-de-bornier-lunel.
- Claretie J., 1913, « Inauguration du monument élevé à la mémoire de Charles Guillaume Étienne, à Chamouilley », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-de-charles-guillaume-etienne-chamouilley.
- Collas G., 1932, « Discours prononcé à l'inauguration du monument d'Anatole Le Braz, au lycée de Saint-Brieuc, le 13 juin 1932 », in : *Annales de Bretagne*, 40 (2), pp. 348-359.
- Coppée F., 1888, « Inauguration de la statue de Victor de Laprade, à Montbrison », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-de-la-statue-de-victor-laprade-montbrison.
- Coppée F., 1906, « Inauguration de la statue d'Alfred de Musset, à Paris », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-de-la-statue-dalfred-de-musset-paris.
- Dekiss J.-P., 2009, « La maison d'un écrivain, utopie ou enjeu de société », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 4 (109), pp. 783-795.
- Deschanel P., 1913, « Inauguration du monument élevé à la mémoire de Lamartine, à Bergues », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-de-lamartine-bergues-0.
- Druon M., 1969, « Inauguration du monument André Maurois, à Périgueux », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/discours-pour-linauguration-du-monument-andre-maurois-perigueux.
- Faguet É., 1913, « Inauguration du monument élevé à la mémoire d'André Theuriet, à Bourg-la-Reine », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-dandre-theuriet-bourg-la-reine.
- France A., 1903, *Discours prononcé à l'inauguration de la statue d'Ernest Renan à Tréguier*, Paris, Calmann-Lévy.
- France A., 1925, « Discours prononcé à Douai le 13 juillet 1896 à l'inauguration du monument de Marcelin Desbordes-Valmore », fac-similé photographique du manuscrit autographe provenant des collections Robert de Montesquiou et Marcel Bénard, appartenant aujourd'hui à Harry Glemby, de New York, éd. Seymour de Ricci.
- Garval M., 2004, *"A Dream of Stone": Fame, Vision, and Monumentality in Nineteenth-Century French Literary Culture*, Newark, University of Delaware Press.
- Guitton J., 1975, « Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration d'un monument à la mémoire d'Henri Pourrat, à Ambert », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/discours-prononce-loccasion-de-linauguration-dun-monument-la-memoire-dhenri-pourrat-ambert.
- Hugo V., 1869, Lettre du 31 mars à Sardou V., Hauteville House.

- Kaempfen A., 1884, « Discours de M. Kaempfen », pp. 3-6, in : Leuven A. de, dir., *Le Monument de Alexandre Dumas, œuvre de Gustave Doré. Discours prononcés devant le monument le jour de l'inauguration, poésies récitées le même jour ; préface de M. Alexandre Dumas fils*, Paris, Jouaust.
- Labbé M., 2019, « Ancrage local et concurrence commémorative : le cas de Jules Verne (1905-2005) », in : Régnier M.-C., dir., *Centenaires, jubilés, commémorations. Atelier du XIX^e siècle de la SERD*. Accès : <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/3676/files/2019/03/Labbe.pdf>
- Malouette J., 2018, *Un peuple de statues*, Le Kremlin-Bicêtre, Mare et Martin.
- Malouette J., 2019, « Les écrivains dans la statuaire publique », in : Régnier M.-C., dir., *Centenaires, jubilés, commémorations. Atelier du XIX^e siècle de la SERD*. Accès : <https://serd.hypotheses.org/latelier-du-xixe-siecle>.
- Lang J., 1985, Lettre du 11 octobre à Chuster J., Paris, in : Dossier documentaire du Centre national des arts plastiques (Fnac 89294).
- Lecomte G., 1935, « Inauguration du monument élevé à la mémoire de Charles Le Goffic, à Lannion », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-de-charles-le-goffic-lannion.
- Lemaître J., 1910, « La Comtesse de Ségur » [discours prononcé lors de l'inauguration du Monument de Madame de Ségur élevé au jardin du Luxembourg par le sculpteur Jean Boucher], in : *Les Contemporains. Études et portraits littéraires*, Paris, Boivin et Cie, 1934.
- Lycéens de Nantes, 1905, « Souscription pour un monument à Jules Verne, 25 octobre 1905 », pp. 167-168, citée in Lemire C., 1908, *Jules Verne, 1828-1905. L'homme, l'écrivain, le voyageur, le citoyen, son œuvre, sa mémoire, ses monuments*, Paris, Berger-Levrault.
- Maurras C., 1895, « Au flanc d'une colline », *Revue encyclopédique Larousse*, 15 septembre, repris en préface à *L'Étang de Berre* [1915], Paris, H. Champion, 1920.
- Noailles P. de, 1875, « Inauguration de la statue de Chateaubriand, à Saint-Malo », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-de-la-statue-de-chateaubriand-saint-malo-0
- Poincaré R., 1924, « Inauguration de la statue de Victorien Sardou, à Paris », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-de-la-statue-de-victorien-sardou-paris-place-de-la-madeleine.
- Richepin J., 1884, « À Alexandre Dumas », pp. 53-55, in : Leuven A. de, dir., *Le monument de Alexandre Dumas, œuvre de Gustave Doré. Discours prononcés devant le monument le jour de l'inauguration, poésies récitées le même jour ; préface de M. Alexandre Dumas fils*, Paris, Jouaust.
- Richepin J., 1925, « Inauguration du monument élevé à la mémoire de José-Maria de Heredia, à Paris (jardin du Luxembourg) », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-de-jose-maria-de-heredia-paris-jardin-du-luxembourg.
- Romains J., 1964, « Inauguration du nouveau monument Victor Hugo, à Paris », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-nouveau-monument-victor-hugo-paris.

- Sapiro G., 2006, « Formes de politisation dans le champ littéraire », pp. 118-130, in : Kaempfer J., Florey S., Meizoz J., dir., *Formes de l'engagement littéraire*, Lausanne, Antipodes.
- Sapiro G., 2011, *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (xix^e-xx^e siècle)*, Paris, Éditions du Seuil.
- Sully Prudhomme, 1891, « Inauguration de la statue de La Fontaine, à Paris », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-de-la-statue-de-la-fontaine-paris.
- Tharaud J., 1952, « Inauguration du monument de Maurice Barrès, à Charmes », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-de-maurice-barres-charmes.
- Thiesse A.-M., 2019, *La Fabrique de l'écrivain national. Entre littérature et politique*, Paris, Gallimard.
- Valéry P., 1927, « Inauguration du monument élevé à la mémoire d'Émile Verhaeren, à Paris (jardin de l'église Saint-Séverin) », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-demile-verhaeren-paris-jardin-de-leglise-saint-severin.
- Vogüé M. de, 1907, « Inauguration du monument élevé à la mémoire de Bernardin de Saint-Pierre, à Paris », Académie française. Accès : www.academie-francaise.fr/inauguration-du-monument-eleve-la-memoire-de-bernardin-de-saint-pierre-paris.
- Williams T., 2019, « Lieux de pèlerinage et paysages littéraires : l'essor du tourisme littéraire en Grande Bretagne et en France (1880-1930) », séminaire *Tourisme et commémoration littéraires*, Université de Nantes.

Légende des illustrations

Illustration 1 : Inauguration du monument à Banville au jardin du Luxembourg, Le Monde illustré, 3 décembre 1892, Gallica/BNF.

Illustration 2 : Agence Rol, Bernardin de Saint-Pierre [monument inauguré au jardin des Plantes à Paris, le 17 octobre 1907], Gallica/BNF.

Illustration 3 : Agence de presse Meurisse, inauguration du monument Barrès à Sion Vaudemont, 1928, Gallica/BNF.